



**CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
SAMEDI 3 JUILLET 2021  
SALLE DES FETES JEAN ZAY – rue du château d'eau - INGRE**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 9 de nos statuts sur convocation du comité directeur, j'ai le plaisir de vous informer que la prochaine assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra le samedi 3 juillet à 10 heures à la salle des fêtes Jean Zay.

Chaque licencié (e) de plus de 16 ans, joueur, dirigeant, arbitre, parent représentant les jeunes âgés(es) de moins de 16 ans est invité à participer aux travaux de l'Assemblée Générale 2021.

Il est impératif que plus du 1/3 des membres actifs soit présent ou représenté pour que l'Assemblée Générale soit valable.

**Elections au comité directeur (articles 9, 12 et 13)**

Electeurs :

- toute personne membre adhérente à l'association à jour de leur cotisation et âgé de seize ans révolus.

- tout parent ou tuteur de membres adhérents de moins de 16 ans à jour de leur cotisation.

La représentation et le vote par procuration est autorisé par nos statuts (article 9) **limité à 4** pour les membres actifs ou l'un des parents d'un membre actif de moins de 16 ans et pour les membres du Comité Directeur.

Le vote par correspondance n'est pas autorisé.

Election :

Les membres du comité directeur sont élus **au scrutin de liste** à un seul tour sans adjonction, ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Le comité directeur sera élu pour deux saisons 2021/2022 et 2022/2023.

La liste candidate devra se composer de 10 membres. La liste indiquera le nom, le prénom, la date de naissance, la signature et les fonctions de Président, Président délégué, Trésorier et Secrétaire (la fonction de président est réservée au candidat tête de liste).

Le comité directeur en place se prononcera sur la recevabilité des candidatures au regard des conditions statutaires.

La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat de l'association par envoi recommandé ou par voie électronique à Stéphane GARNON ([stgarnon-pro@live.fr](mailto:stgarnon-pro@live.fr)) avec accusé de réception pour le **vendredi 18 juin 2021 dernier délai**.

**Ordre du jour :**

- Allocution du président.
- Rapport moral : bilan des activités.
- Rapport financier saison 2020/2021.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Réponses aux questions écrites.
- Election du comité directeur 2021/2023.
- Informations saison 2021/2022.
- Mot de la municipalité.
- Vin d'honneur.

Seul l'ordre du jour proposé sera délibéré ainsi que les questions écrites des membres actifs qui devront parvenir avant le 25 juin 2021 par mail avec accusé de réception au club à l'adresse mail du club : [club.fcmi45@gmail.com](mailto:club.fcmi45@gmail.com).

Les statuts et les comptes-rendus des réunions du comité ou bureau directeur sont à la disposition des membres actifs ou de leur représentant sur demande au Président.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations sportives.

INGRE le 03/06/2021

Jacky PEREZ  
Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jacky Perez', written over a horizontal line.



## **POUVOIR**

JE SOUSSIGNE(E), .....

(\* ) Licencié(e) au FCM Ingré saison 2020/2021

(\* ) Représentant(e) d'un licencié(e) de moins de 16 ans

DONNE POUVOIR A .....

(\* ) Licencié(e) au FCM Ingré saison 2020/2021

(\* ) Représentant(e) d'un licencié(e) de moins de 16 ans

POUR ME REPRESENTER AUX VOTES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUILLET 2021

Ingré, le .....

Signature

(\* ) Rayer la mention inutile